



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN EMPLOYÉ A DUREE INDETERMINEE A L'AGENCE ICE - BUREAU D'ALGER

Le Directeur du Bureau ICE-Agence d'Alger

PORTE A VOTRE CONNAISSANCE

qu'une sélection publique est ouverte pour le recrutement à contrat à temps indéterminé d'un(e) employé(e) pour le poste d'« **Assistant(e) Comptable** »

L'ICE (www.ice.it) est l'agence gouvernementale italienne qui promeut l'internationalisation des entreprises, conformément aux stratégies du Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. ICE fournit des informations, du soutien, des conseils et organise des initiatives de formation au profit des entreprises italiennes opérant sur les marchés étrangers. En plus de son siège à Rome, l'ICE opère dans le monde entier avec un vaste réseau de bureaux de promotion commerciale. La gamme de services fournis par le bureau de l'ICE à Alger aux entreprises et associations italiennes intéressées par le marché algérien est la suivante : identification de partenaires commerciaux ; organisation de rencontres bilatérales avec des entreprises locales ; visites de délégations commerciales en Italie ; participation officielle à des foires sectorielles en Algérie, y compris des expositions et des conférences.

1. Description du poste à pourvoir

Le poste prévoit que l'Assistant(e) Comptable réalise, sous la direction du Directeur du Bureau d'Alger, les tâches principales, et non exclusives, reprises ci-dessous:

- a) gestion économique et juridique du personnel (contrats, salaires et cotisations, prédisposition des obligations fiscales et sociales, contentieux) ;
- b) gestion des encaissements et des paiements (rédaction des écritures comptables, budgets alloués au bureau pour le fonctionnement institutionnel et promotionnel, relations avec les banques) ;
- c) suivi des paiements et des encaissements, planification financière et de trésorerie, et rapports à l'intention de la direction ;
- d) préparation de la documentation comptable mensuelle et gestion des archives administratives et comptables ;
- e) gestion des procédures d'acquisition de travaux, de biens et de services sur la base de la législation italienne (ou algérienne, le cas échéant) sur les marchés publics ;
- f) gestion de la plateforme « Administration transparente » de l'ANAC (Autorité nationale italienne de lutte contre la corruption) ;
- g) gestion de l'inventaire et tenue du registre d'inventaire ;
- h) services généraux (gestion des relations avec le propriétaire de l'immeuble).



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

Dans l'exercice de ses activités, le/la candidat(e) devra utiliser certaines applications (comptabilité et planification) de l'Agence ICE.

2. Lieu et heures de travail

Le bureau de l'ICE à Alger est situé au 13, Rue des Palmiers - Parc des Pins (El Biar). Le poste est à temps plein - du dimanche au jeudi - de 08h30 à 16h30 (pause déjeuner de 30 minutes) pour un total de 40 heures par semaine.

3. Durée du contrat et rémunération

Le contrat est à durée indéterminée avec une période d'essai de trois mois. Le **salaire mensuel brut tout compris** versé pour le poste visé dans le présent avis est **la contre-valeur en Dinar Algériens de 575,00 Euros** . Aux fins de la stipulation du contrat, le candidat sélectionné devra signer le Code de Conduite de l'Agence ICE et produire les certificats nécessaires à prouver la possession des conditions requises énumérées au point 4 ci-dessous.

4. Conditions générales

Seuls les candidats qui remplissent les conditions suivantes peuvent participer à la sélection :

- a) diplôme universitaire en sciences économiques, commerciales et comptabilité et expérience professionnelle d'au **moins 12 mois** d'activités similaires dans le cadre d'activités comptables dans des organismes/agences/bureaux publics (gouvernementaux) ou des entreprises privées ; ou diplôme d'études secondaires technico-commerciales (de préférence avec une spécialisation en comptabilité) avec une expérience professionnelle **d'au moins 36 mois** dans le cadre d'activités comptables dans des organismes/agences/bureaux publics (gouvernementaux) ou des entreprises privées ;
- b) bonne connaissance du français et de l'anglais (parlé et écrit) ;
- c) très bonnes connaissances et compétences en informatique (courriel, logiciel de base de données) ;
- d) très bonne connaissance de l'application MS Office (word, excel, power point) ;
- e) permis de séjour (pour les candidats de nationalité non algérienne) ;
- f) absence de condamnations pénales et d'autres charges en suspens en Algérie ou dans d'autres Etats.

Les candidatures qui ne répondent pas à l'une des conditions requises énumérées ci-dessus ne seront pas prises en considération.

Les conditions préférentielles suivantes seront prises en compte : Master universitaire de niveau I ou II ; bonne connaissance de la langue italienne ; expériences professionnelles antérieures appropriées au profil recherché (assistant(e) comptable), incluant l'utilisation d'applications de comptabilité et de gestion.

5. Présentation de la candidature

Pour postuler ce poste, les candidats devront présenter leur candidature accompagnée :

1. Déclaration sur l'honneur concernant la possession des conditions requises, dûment remplie et signée (Annexe 1- joint au présent avis) ;
2. Curriculum vitae, en prenant soin de préciser toutes les qualifications et l'expérience acquises ;

3. Lettre de motivations en langue française ;
4. Copie de la carte d'identité en cours de validité ;
5. Copie du permis de séjour en cours de validité (pour les candidats de nationalité non algérienne) ;
6. Tout autre document utile se référant à des expériences précédentes ou copies des diplômes.

Tous les documents devront être envoyés exclusivement par e-mail au Bureau d'Alger de l'ICE – Agence à l'adresse électronique suivante : algeri@ice.it , au plus tard le 29 avril 2024 à 23H59, en spécifiant dans l'objet “ CANDIDATURE POUR ASSISTANT(E) COMPTABLE - ICE ALGER ”.

Aucune demande reçue après la date limite ne sera acceptée.

Le traitement des données personnelles des candidats sera basé sur les principes de licéité, d'équité et de transparence. Les données traitées ont pour seul but l'admission à la procédure de sélection pour tous les candidats et la gestion de la relation de travail du lauréat. Le traitement des données personnelles est effectué conformément au Règlement (UE) 679/2016. Le responsable du traitement est ICE – Agence. Pour plus d'information, veuillez consulter le site web : <https://www.ice.it/it/privacy>.

6. Commission de sélection

La Commission de la sélection sera constituée de trois membres et présidée par le Directeur du Bureau de ICE Alger. Les membres de la Commission seront identifiés parmi le personnel permanent de ICE Alger et, dans l'éventualité, parmi le personnel des Bureaux diplomatiques et consulaires italiens et/ou autres institutions publiques italiennes présentes dans le pays.

Le secrétariat de la Commission est assuré par un employé de ICE Alger.

7. Procédure de sélection

La Commission examinera les candidatures reçues et procédera à toutes vérifications complémentaires nécessaires, y compris la sélection des CV. A l'issue de cette sélection, la Commission communiquera aux candidats l'admission ou l'exclusion de la procédure de sélection.

Les seuls candidats admis seront invités dans un délai de au moins 15 jours, par une communication envoyée à l'adresse électronique indiquée dans la demande de participation, à se présenter auprès du bureau de l'ICE à Alger - situé au 13, Rue des Palmiers - Parc des Pins (El Biar) - afin de passer :

- une épreuve écrite en français avec questions ouvertes sur le contrôle de gestion, l'analyse budgétaire, la comptabilité visant à vérifier les connaissances pertinentes en comptabilité et à évaluer les capacités de raisonnement du candidat. Ce test est noté sur 35 points et les candidats doivent obtenir au moins 21 points pour être admis à l'épreuve orale et pratique.

Les candidats qui auront obtenu le minimum de points prévus pour l'épreuve écrite seront invités à passer une épreuve orale et pratique, divisée en :

- un entretien, mené en français, portera sur les compétences, les qualifications, la motivation et les capacités de raisonnement (jusqu'à 35 points – 21 points minimum). Lors de l'entretien, le candidat

tiendra également une courte conversation en italien, s'il est en mesure de le faire (condition préférentielle).

- une vérification des compétences linguistiques, par la conversation et traduction dans les langues indiquées au point 4 (jusqu'à 10 points – 6 points minimum).
- un test pratique visant à vérifier les compétences informatiques (jusqu'à 5 points – 3 points minimum).

8. Évaluation des conditions préférentielles

Des points supplémentaires pour les conditions préférentielles requises (tirées de l'examen de CV ou au cours des tests sélectifs), jusqu'à 15 points max, seront attribués comme décrit ci-dessous :

- Master universitaire de niveau I ou II : 1 point ;
- bonne connaissance de la langue italienne : de 6 à 10 points ;
- expériences professionnelles antérieures appropriées au profil recherché, incluant l'utilisation d'applications de comptabilité et de gestion : jusqu'à 4 points.

9. Classement final

A l'issue des épreuves de sélection, la Commission élaborera le classement final obtenu en ajoutant les évaluations des épreuves obligatoires, écrite, orale et pratique, et des éventuelles conditions préférentielles.

Comme déjà indiqué, les épreuves obligatoires peuvent déterminer l'attribution d'un maximum de 85 points (35 pour l'épreuve écrite et 50 pour l'épreuve orale et pratique). Le seuil minimum d'éligibilité est fixé à l'obtention de 59,5 points (soit 70% de la note maximale fournie). Jusqu'à 15 points peuvent être ajoutés aux 85 points des épreuves obligatoires en raison de la présence de conditions préférentielles, pour un score global maximum de 100.

Le poste sera offert au candidat admissible ayant obtenu la note la plus élevée, à moins qu'il n'ait l'intention de renoncer ou que l'ICE constate par la suite que les conditions d'admissibilité sont insuffisantes. Dans ce cas, le poste sera proposé au candidat classé suivant parmi les candidats éligibles, selon un classement qui restera valable pendant 18 mois à compter de la date de publication. La liste de classement sera publiée sur le site web de ICE Alger, sans divulgation des noms des candidats, et elle pourra être utilisée pour pourvoir des postes de même qualification, même à durée déterminée pour des besoins temporaires.

Dans ses procédures de sélection et dans la gestion de son personnel, l'ICE ne fait aucune discrimination fondée sur l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, le handicap, la race, la religion ou le pays d'origine. Cette sélection peut être suspendue et/ou annulée à tout moment ou pour quelque raison que ce soit par l'ICE à sa seule discrétion, sans créer d'obligation/réclamation de la part de ceux qui postulent et acceptent pleinement toutes les conditions énoncées dans le présent avis.

La réussite des examens ci-dessus n'implique pas automatiquement l'obligation pour l'ICE – Bureau d'Alger de recruter ou de signer le contrat de travail avec les candidats sélectionnés, et ne doit pas non



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

plus être comprise comme un emploi automatique au bureau de l'ICE d'Alger. Pour les candidats ayant réussi l'examen, le recrutement ne sera valable et effectif qu'après la signature formelle du contrat de travail.

Il est à noter que le recrutement du candidat éligible est soumis à la conclusion de la nécessaire procédure interne qui, en particulier, demande d'avoir obtenu l'autorisation nécessaire du Ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI), dont l'émission pourrait prendre environ 45 jours.

Le contrat de travail sera signé par les parties à l'issue de l'accomplissement de la procédure susmentionnée. Aucun lien de travail subordonné ne peut s'établir entre le personnel engagé par l'ICE - Agence et les représentations diplomatiques et consulaires ou le MAECI.

*Toute information complémentaire sur la sélection peut être demandée en écrivant à : algeri@ice.it
Cet avis est publié sur le site www.ice.it/it/mercati/algeria – rubrique « Lavora con noi » – page « Ricerca Personale » et également diffusé avec le précieux soutien des autres institutions italiennes présentes en Algérie.*

Alger, 28 Mars 2024

Le Directeur du Bureau ICE d'Alger
Maurizio Motta



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

Annex 1 :

**Demande de participation
Sélection d'un poste de Assistant/e Comptable en CDI
ICE Agence- Bureau d'Alger**

Je soussigné(e) _____ né(e) à

_____ le _____,

demeurant à (adresse complète)

_____ Tél. _____ adresse e-mail

à utiliser **dans toute communication concernant la procédure de sélection:**

DECLARE SUR L'HONNEUR :

- d'être citoyen/ citoyenne _____
- d'être fiscalement résident(e) en Algérie depuis le _____
- l'absence de condamnations pénales et d'autres charges en suspens en Algérie ou dans d'autres Etats ;
- d'être titulaire du diplôme suivant : _____
- que les informations indiquées dans mon CV sont véridiques et complètes.

Veillez trouver ci-joint :

- Curriculum Vitae détaillé
- Lettre de motivation en langue française
- Copie de la carte d'identité en cours de validité
- Copie du permis de séjour en cours de validité (pour les candidats de nationalité non algérienne)
- Tout autre document utile se référant à des expériences précédentes ou copie des diplômes.

J'autorise le traitement de mes données et informations personnelles pour la procédure de sélection en objet.

Nom et Prénom

Lieu et date _____

Signature
